



Compte-rendu du Conseil Municipal Commune de Saint-Martin-de-Boscherville du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Marie LEROUX, Maire

Etaient présents : Caroline AGEZ, Frédéric BERLAND, Béatrice BOIVIN, Edith BOULNOIS, Guillaume BRUNEVAL, Aurélie DOWNES, Fabien GRAS, Jacques HÉLIN, Astrid MESNAGE, Stéphane MIGNOT, Fabrice MILLOZ, Aldric OFFROY, Sylvie SÉRAPHIN FONTAINE, Anaëlle TERNON
Léa GAGNAGE à partir de 20h26

Absents excusés : Fabienne JOUEN LABOUS ayant donné pouvoir à Astrid MESNAGE
Aurélie LEMIRE ayant donné pouvoir à Edith BOULNOIS
Jean-Charles MASTROIENI ayant donné pouvoir à Fabrice MILLOZ

Formant la majorité des Membres en exercice

Secrétaire : Anaëlle TERNON

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

[Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 avril 2026](#)

Approuvé par 15 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention

[Election sénatoriales – Désignation des délégués des Conseil Municipaux](#)

Madame Léa GAGNAGE, étant arrivée après la mise en place du bureau de vote, ne participe pas à la désignation des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Sont désignés délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Madame JOUEN LABOUS Fabienne
- Monsieur BERLAND Frédéric
- Madame LEROUX Marie
- Monsieur HÉLIN Jacques
- Madame BOIVIN Béatrice

[Conseil Municipal – Approbation du règlement intérieur](#)

Sujet reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal

[Désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, élit pour siéger au sein de la Commission de contrôle des listes électorales, les membres suivants :

Titulaires : Fabienne JOUEN LABOUS (Présidente), Aldric OFFROY, Guillaume BRUNEVAL, Sylvie SÉRAPHIN FONTAINE, Fabien GRAS,

Suppléants : Jacques HÉLIN, Caroline AGEZ, Béatrice BOIVIN, Léa GAGNAGE

Compte-rendu du Conseil Municipal
Commune de Saint-Martin-de-Boscherville
du 5 juin 2026

Métropole – Désignation des membres de la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, désigne membre titulaire de la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charges, Madame Anaëlle TERNON.

Ecole – Versement des attributions 2026 pour la coopérative scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le versement à l’école des sommes allouées à la coopérative scolaire pour l’année 2026.

Métropole – Contribution communale au Fonds d’Aide aux Jeunes 2026 (FAJ)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- approuve la participation de la commune au Fonds d’Aide aux Jeunes,
- autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à son versement pour l’année 2026.

Projet de plantation d’arbres – Demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention :

- approuve le projet présenté,
- autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Seine Maritime,
- confirme l’inscription des dépenses au budget primitif 2026.

Sujet ajouté à l’ordre du jour avec l’accord de la majorité du Conseil Municipal

Vidéoprotection

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention :

- approuve le projet présenté,
- autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Seine Maritime,
- confirme l’inscription des dépenses au budget primitif 2026.

Levée du conseil municipal à 21H48

Marie LEROUX, Maire



Anaëlle TERNON, secrétaire de séance

Le Procès-Verbal relatant la séance du Conseil Municipal du 5 juin 2026, sera publié ultérieurement sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d’affichage numérique.